Présenté par Caroline Deschamps et Jean-Philippe Lefèvre

Six ans après la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la seconde conférence nationale du handicap organisera cette année ses travaux
autour des axes suivants : rendre la Cité accessible, renforcer l'accès aux savoirs et l'innovation, valoriser les formations et l'accès à l'emploi.

Cette journée de travail poursuivra trois objectifs : dresser le bilan d'application de la loi dans toutes ses dimensions, mieux identifier les domaines dans lesquels les progrès doivent être encore confirmés, conforter l'implication de l'ensemble des acteurs de la société dans la mise en oeuvre des dispositifs garantissant la pleine inclusion des personnes handicapées dans la Cité à tous les âges de la vie.

MERCREDI 8 JUIN DE 9H30 À 13H

OUVERTURE par ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN, Ministre des solidarités et de la cohésion sociale

Allocution de PATRICK GOHET, PDT du CNCPH

Ouverture par MARIE-ANNE MONTCHAMP, Secrétaire d'état auprès de la Ministre des solidarités et de la cohésion sociale
Séquence 1: Concevoir et bâtir un habitat et des lieux de vie accessibles
Séquence 2: Entre ville et territoires, assurer la continuité et l'accessibilité de la chaine des déplacements

Séquence 3: La culture et le sport au coeur de la participation de la citoyenneté

Synthèse de la matinée par Madame Marie-Anne Montchamp

APRÈS MIDI diffusion sur le canal 24h/24h

Rediffusion le vendredi 10 juin le matin sur la TNT (Canal 13)
Allocution de JEAN-LOUIS FAURE, PDT de l'ONFRIH

Table ronde : L'accès aux savoirs et innovation
Séquence 1: Enseignement pour tous : enseignement ouvert à tous
Séquence 2: La recherche et l'innovation au service du handicap

Table ronde : valorisation des formations, accès à l'emploi
Synthèse par Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de la Santé
Allocution de Nicolas Sarkozy